

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

caire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

die et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

éclamation : contact@mupras.com

rise en charge : pec@mupras.com

adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données personnelles.

MUPRAS : Centre Allai Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allai Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge

51755

Déclaration de Maladie : N° P19- 0013542

 Maladie **Dentaire** **Optique** **Autres**

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule **2343**

Société :

 Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom

BACHRY MOSTAFI Date de naissance : **14-2-57**

Adresse :

C. 10 Almessaïra ZHB 60106 CASATél. : **06.61.18.19.89**

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr Ahmed LAKLAECH
Médecin Général
Hay Lamia Bloc 6 - N°3 bis
Hay Mohammadi-Casablanca
Tél: 05 22 52 81 38

Date de consultation : **14/12/2020**Nom et prénom du malade : **m - BACHRY MOSTAFI** Age : **63**

Lien de parenté :

 Lui-même Conjoint

Nature de la maladie :

Céphalées

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : **CASA**Le : **16/12/2020**

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
14/12/2020	9	150,00		Dr. Ahmed LAKLALI Médecin Général Hay Lamia Bloc 6 N°2 bis Hay Mohammadi-Casablanca Tél: 05 22 92 81 38

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE ANTIUM Dr. Boucetta Hay Al Massira Immeuble Hay Al Massira Ref: 022 82 51 58	14/12/2020	182.20

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

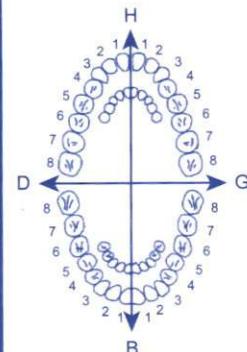
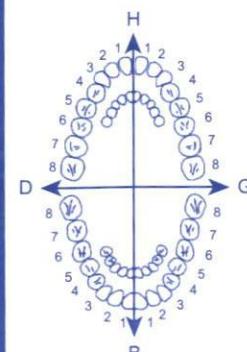
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'os.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX												
				<input type="text"/>												
				<input type="text"/>												
O.D.F PROTHESES DENTAIRES				<input type="text"/>												
DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE				COEFFICIENT DES TRAVAUX												
<table border="0"> <tr> <td>H</td> <td>25533412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td>D</td> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>B</td> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>G</td> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> </table>				H	25533412	21433552	D	00000000	00000000	B	00000000	00000000	G	35533411	11433553	<input type="text"/>
H	25533412	21433552														
D	00000000	00000000														
B	00000000	00000000														
G	35533411	11433553														
(Création, remont, adjonction)				MONTANTS DES SOINS												
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				<input type="text"/>												
				DATE DU DEVIS												
				DATE DE L'EXECUTION												

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'E

Docteur Ahmed LAKLAECH

Médecine Générale

Ancien Médecin des Hôpitaux Publics

Hay Lamia, Bloc 6, N°2 Bis

Hay Mohammadi, Aïn Sebâa

Casablanca

Tél. : 05.22.62.81.38

الدكتور أحمد لقلوش

الطب العام

طبيب سابق بالمستشفيات العمومية

حي لمياء - بلوك 6 - رقم 2 مكرر

الحي المحمدي - عين السبع - الدار البيضاء

الهاتف : 05.22.62.81.38

Casablanca, le

14/12/2020

الدار البيضاء، في

M. BAHRY MOSTAFA

13.20
1/ ALBILK

ch 18
2x1. i

met
dr
midi

am

3000, 18
2/ ATOGOL FEN 400 gr

139,00 18 2x1.
AS

met
dr
Soir

3/ INE 80 20 18 14 gr

PHARMACIE ADIL
Dr. Bougida RHANOUNI
Am. 7, 12 Hay Al Massira
Hay Mohammadi Casablanca
Tél. 05 22 62 81 38

18.2.20

Dr. Ahmed LAKLAECH
Médecin Général
Hay Lamia Bloc 6 - N°2 Bis
Hay Mohammadi-Casablanca
Tél: 05 22 62 81 38

LOT 206416
EXP 08/23
PPV 13DH20

NO - DOL FEN 400MG
CP PELL 830

P.P.V :30DH00



LOT :20E07
PER.:04 2023

LOT: M0393
PER: 07/2022
PPU: 139,00 DH